

Suspicion de **piqure** ? Que faire ?

① Prévenir le responsable de la soirée ou de l'établissement

② Se faire accompagner ou se rendre aux urgences pour un prélèvement sanguin

③ Le lendemain je me rends dans un commissariat de police ou en brigade de gendarmerie

EN CAS D'URGENCE :



POLICE 
NATIONALE

